



BULLETIN D'ADHESION

VOTRE CONTRAT DE VOYAGE VOUS SERA RETOURNE A RECEPTION DE CE BULLETIN DUMENT COMPLETE.

BULGARIE – SOURCES CREATIVES, BIEN-ETRE ET EVEIL EN TERRE SPIRITUELLE

Du 1^{er} au 9 octobre 2022

PRIX PAR PERSONNE – BASE CHAMBRE DOUBLE

11 participant.e.s : 2 195 € / Personne

12 participant.e.s : 2 155 € / Personne

13 participant.e.s : 2 125 € / Personne

Profitez d'une réduction de 100 € pour toute inscription avant le 15 juillet 2022

NOM & PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL & VILLE : _____

TELEPHONE : _____ DATE NAISSANCE : _____

MAIL : _____

AEROPORT DE DEPART : PARIS / AUTRE AEROPORT *: _____

**Une différence tarifaire pourra éventuellement être appliquée.*

PARTICIPANTS – NOMBRE DE PERSONNES :

NOM ET PRENOM : _____

NOM ET PRENOM : _____

ALLERGIES ALIMENTAIRES EVENTUELLES : _____

LOGEMENT EN CHAMBRE :

- DOUBLE
- TWIN (2 lits séparés) à partager avec : _____
- INDIVIDUELLE Supplément single : Nous consulter

LES VOYAGES D'YSIS - EVAZION SELECTOUR - 59 av Edouard Herriot 82300 CAUSSADE

Tél : 05.63.03.89.09 mail : christine@evazion.biz

Vos contacts : CHRISTINE (Responsable agence) / STEPHANE (Agence) / BRIGITTE (Enseignante)

CONDITIONS DE PAIEMENT :

1^{er} acompte :

A la signature du présent bulletin d'information, versement d'un acompte de :

550 € - Cinq Cent Cinquante Euros

- Chèque (libellé à l'ordre d'Evazion) Chèque ANCV
 Carte bleue vad (*contactez l'agence*) Virement bancaire (*contactez l'agence*)

2^{ème} acompte : 20 JUILLET 2022 :

A la signature du présent bulletin d'information, versement d'un acompte de :

550 € - Cinq Cent Cinquante Euros

- Chèque (libellé à l'ordre d'Evazion) Chèque ANCV
 Carte bleue vad (*contactez l'agence*) Virement bancaire (*contactez l'agence*)

3^{ème} acompte : 20 AOUT 2022 :

A la signature du présent bulletin d'information, versement d'un acompte de :

550 € - Cinq Cent Cinquante Euros

- Chèque (libellé à l'ordre d'Evazion) Chèque ANCV
 Carte bleue vad (*contactez l'agence*) Virement bancaire (*contactez l'agence*)

Solde au 1^{er} SEPTEMBRE 2022 : Communiqué en fonction du nombre définitif de participant.e.s

- Chèque (libellé à l'ordre d'Evazion) Chèque ANCV
 Carte bleue vad (*contactez l'agence*) Virement bancaire (*contactez l'agence*)

CONDITIONS D'ANNULATION DU SEJOUR

Si l'annulation totale du voyage venait à être notifiée par le client, l'agence serait en droit de percevoir une pénalité ainsi calculée :

- A la signature du contrat jusqu'au 31 août 2022 : billet d'avion non remboursable, augmenté des frais d'annulations du billet ;
- A compter du 1^{er} octobre 2022 : 100 % de frais

FORMALITES ENTREE TERRITOIRE :

Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité ;
Carte Européenne d'Assurance Maladie.

FORMALITES LIEES AU COVID :

Elles vous seront communiquées lors de l'envoi du contrat de voyage.

Fait à _____ le _____

Signature du client